

mission de la fonction publique, d'après le mérite, par concours ou d'autres méthodes de sélection, à l'intérieur ou à l'extérieur de la fonction publique. En vertu des pouvoirs qui sont délégués par la Commission de la fonction publique, et sous réserve de vérification, le Bureau du Conseil privé recrute le personnel de soutien. Les nouveaux membres du personnel de soutien sont recrutés au mérite en dehors de la Fonction publique, sur la recommandation des centres de main-d'œuvre locaux, à moins que le bureau régional de la Commission de la Fonction publique ne signale que des candidats compétents sont disponibles en raison de mises en disponibilité, de mutations latérales ou de concours interministériels.

LE PROGRAMME «CANADOME»

Question N° 1904—M. MacDonald (Egmont):

Qu'advient-il du programme *Canadome* durant l'hiver et compte-t-on mettre ces installations de ce programme à la disposition des écoles élémentaires et secondaires pendant l'année scolaire?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre d'État): Les trois installations *Canadome* seront entreposées durant l'hiver, mais les publications que l'on y distribuait continueront d'être distribuées. En ce qui a trait à l'utilisation qui sera faite des *Canadomes* au cours de l'année 1972, aucune décision finale n'a encore été prise.

LES FAILLITES

Question n° 1913—M. Latulippe:

1. Combien a) de sociétés à responsabilité limitée et b) de sociétés incorporées ont fait faillite depuis le 1^{er} janvier 1969?

2. A combien estime-t-on la perte totale de revenus fiscaux subie par le gouvernement en raison de ces faillites?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Consommation et des Corporations et le ministère du Revenu national, (Douanes et Accise) m'informent comme suit: 1. Du 1^{er} janvier 1969 au 30 septembre 1971, 2287 sociétés ont fait faillite. Dans les dossiers de la Direction des corporations, aucune distinction n'est établie entre sociétés «à responsabilité limitée» et sociétés «constituées en corporation». Répartition du nombre de faillites sur les années de la période visée:

Année	Nombre de faillites enregistrées
1969	741
1970	946
1971 (à ce jour)	600
Total	2,287

2. La perte totale de revenus fiscaux subie par le gouvernement en raison des faillites, s'élève à \$190,173.01 et se décompose de la façon suivante: Sociétés à responsabilité limitée, \$116,862.57; sociétés incorporées, \$73,310.44.

LA STATISTIQUE DE L'EMPLOI

Question n° 1930—M. Latulippe:

1. Jusqu'ici, en 1971, combien y a-t-il de personnes qui n'ont pas trouvé d'emploi au Canada depuis la fin de leurs études?

2. Parmi les femmes qui travaillent actuellement, y en a-t-il dont a) le mari est chômeur et b) le mari travaille aussi?

3. Combien de personnes travaillent bien qu'elles aient dépassé l'âge normal de la retraite?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Statistique Canada et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration m'informent comme suit: 1. Une enquête spéciale sur la population active a révélé que, parmi les personnes de 14 à 24 ans qui étudiaient à plein temps en mars 1971 et qui n'avaient pas l'intention de retourner aux études, 67,000 se trouvaient en chômage pendant la semaine de référence se terminant le 18 septembre 1971.

2. En septembre 1971, 1,591,000 femmes mariées étaient employées.

3. Pendant la semaine de référence se terminant le 18 septembre, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et qui avaient un emploi était de 187,000.

LES PERMIS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE EN MER

Question n° 1937—M. Forrestall:

1. Combien de permis d'exploration pétrolière au large des côtes de l'Est canadien, les autorités fédérales ont-elles accordés au cours de chacune des cinq dernières années?

2. Quels revenus annuels ces permis ont-ils respectivement rapportés?

3. A-t-on partagé ces revenus avec les provinces de l'Atlantique et a) dans l'affirmative, aux termes de quelle formule et b) dans la négative, pourquoi?

4. Quels arrangements existent entre les autorités fédérales et provinciales relativement à l'octroi de permis d'exploration parallèles?

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):

1. Année	Nombre de permis délivrés
1967	361
1968	748
1969	949
1970	396
1971 (à ce jour)	399
TOTAL	2,853

2. Année	Total
1967	\$ 114,749.89
1968	418,625.95
1969	378,300.10
1970	218,267.75
1971 (à ce jour)	136,087.90
	\$1,266,031.59

3. a) Non. b) Jusqu'ici, aucun arrangement sur le partage des revenus n'a encore été conclu avec les provinces.

4. Aucun.

AGRICULTURE—LE PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT À LA CULTURE HERBAGÈRE

Question n° 1963—M. Horner:

Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé a-t-il reçu des demandes d'aide financière aux termes du programme de réensemencement d'herbe annoncé plus tôt au cours de l'année et, dans l'affirmative, a) combien de demandes a-t-il reçues et b) quelle somme a-t-on versée jusqu'ici aux termes de ce programme?